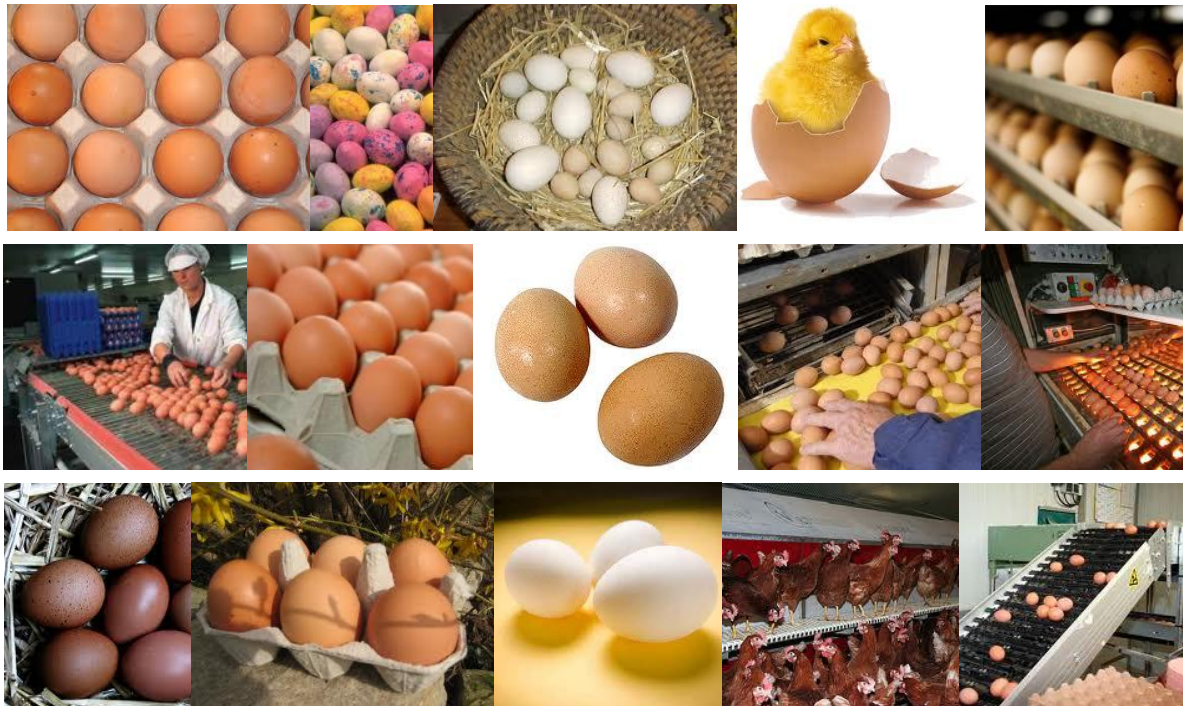




## CRENEAUX PORTEURS DU SECTEUR SECONDAIRE



## PRODUCTION MODERNE D'ŒUFS AUTOMATISATION PAD COOLING

## TABLE DES MATIERES

<b>1.APERÇU SUR LE SECTEUR .....</b>	<b>3</b>
<b>1.1.Secteur d'approvisionnement de production d'œufs .....</b>	<b>3</b>
<b>1.1.1.Production et producteurs de production d'œufs .....</b>	<b>3</b>
<b>1.1.2.Disponibilité locale ou Importations.....</b>	<b>4</b>
<b>1.1.2.1.Disponibilités locales.....</b>	<b>4</b>
<b>1.1.2.2.Volumes des Importations.....</b>	<b>4</b>
<b>1.2. La destination des produits .....</b>	<b>5</b>
<b>2.ASPECTS PHYSIQUES ET TECHNIQUES .....</b>	<b>6</b>
<b>2.1.Conditions requises pour la production .....</b>	<b>6</b>
<b>2.2.Processus de production .....</b>	<b>7</b>
<b>3.ASPECTS REGLEMENTAIRES ET INSTITUTIONNELS .....</b>	<b>8</b>
<b>3.1.Réglementation intérieure en vigueur .....</b>	<b>8</b>
<b>3.2. Les structures d'appui du secteur .....</b>	<b>8</b>
<b>3.2.1.Structures administratives .....</b>	<b>8</b>
<b>3.2.2.Structures professionnelles .....</b>	<b>8</b>
<b>4.ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX .....</b>	<b>9</b>
<b>4.1.Conditions d'installation.....</b>	<b>9</b>
<b>4.2. Normes.....</b>	<b>9</b>
<b>5.ASPECTS ECONOMIQUES ET COMMERCIAUX .....</b>	<b>10</b>
<b>5.1. Le marché national et international.....</b>	<b>10</b>
<b>5.1.1.Principales caractéristiques de la demande .....</b>	<b>10</b>
<b>5.1.2.Principales caractéristiques de l'offre.....</b>	<b>11</b>
<b>5.2.Potentiel de développement du marché local.....</b>	<b>11</b>
<b>6.INVESTISSEMENTS NECESSAIRES .....</b>	<b>12</b>
<b>6.1. Projet type de production d'œufs.....</b>	<b>12</b>
<b>6.2. Chiffre d'affaires .....</b>	<b>12</b>
<b>6.3. Prix de revient .....</b>	<b>12</b>
<b>6.3.1.Les charges variables .....</b>	<b>12</b>
<b>6.3.2.Les charges de structure.....</b>	<b>12</b>
<b>6.4.Compte d'exploitation prévisionnelle.....</b>	<b>13</b>
<b>6.5. Rentabilité financière.....</b>	<b>13</b>
<b>7.ANALYSE DE L'ATTRACTIVITE ET DE LA FAISABILITE DU CRENEAU .....</b>	<b>14</b>
<b>8.CONTACTS ET SOURCES D'INFORMATION.....</b>	<b>15</b>

## 1. APERÇU SUR LE SECTEUR

L'aviculture moderne constitue une activité porteuse de croissance. En effet, pratiquée depuis fort longtemps au Sénégal, selon le mode traditionnel avec l'élevage de sujets locaux ou depuis près d'un demi siècle par l'introduction de races de volailles exotiques, l'aviculture constitue aujourd'hui un secteur qui occupe beaucoup de monde surtout en milieu urbain et périurbain.

Le Chiffre d'Affaires des oeufs de consommation (qui reflète le dynamisme de l'élevage de volaille de ponte) progresse de façon notable, passant de 9 milliards en 2000 pour presque tripler en 2009, soit 25 milliards.

Les effectifs de poules pondeuses connaissent une progression plus ou moins soutenue, d'environ 702 500 mises en place en 1992, ces effectifs passeront à plus d'un million en 2001, pour atteindre 2,048 millions en 2009, soit près du triple en moins de 18 ans. La production locale de poussins couvre aujourd'hui 98% des besoins par les couvoirs ; et même selon les responsables du CNA (Centre National d'Aviculture), les couvoirs en place peuvent assurer les besoins nationaux en poussins. Cette production de poussins est encore à 81 % dépendant des OAC (Œuf à Couver) venant d'Europe.

### Production annuelle des trois dernières années

Productions	2007	2008	2009
Œufs (milliers d'unités)	535 538	552 933	557 271

(Source base de calcul données CNA / Direl 2010)

### 1.1. Secteur d'approvisionnement de production d'œufs

L'élevage des volailles en production intensive est surtout concentré dans la région de Dakar (plus de 80 %, ANSD 2010), un peu dans la région de Thiès (environ 15 %) et dans la région de Saint-Louis (3 %). L'option peut être faite entre la production de poulet de chair (viande blanche) ou **la production d'œufs de consommation**, ou en combinant les deux systèmes au niveau de la ferme d'élevage.

#### 1.1.1. Production et producteurs de production d'œufs

Le système d'élevage avicole moderne, emploi de façon direct, plus de dix mille personnes et procure à l'économie nationale, un chiffre d'affaire annuel, de près cinquante quatre milliards (y compris les consommations intermédiaires fournies par les industriels provendiers CNA 2009) avec 12 millions de sujets.

### Récapitulatif de la production d'œufs

Productions	2007	2008	2009
Œufs (milliers d'unités)	535 538	552 933	557 271

(Source base de calcul données CNA / Direl 2010)

Les principaux lieux de production du pays ravitaillent les centres urbains et plus principalement Dakar en poulet de chair. Ils sont par ordre d'importance la région de

Dakar (plus de 80 %), un peu dans la région de Thiès (environ 15 %) et dans la région de Saint-Louis (3 %) qui approvisionnent les grossistes.

Les principaux aviculteurs formels évoluant depuis des années dans le secteur de production d'œufs sont installés dans différentes zones du pays, avec une prédominance le long de la grande côte (des Niayes à Saint Louis) .

### Liste des Entreprises identifiées

Désignation	Localisation	CA 2009 (en millions F CFA)
SEDIMA - SA (SENEGALAISE DE DISTRIBUTION DE MATERIEL AGRICOLE)	Dakar	11 856
SERIC AVIBOYE	Saint Louis	883
CAM (COMPLEXE AVICOLE DE MBAO - SA)	Dakar	743
LA FERME DE KEUR MASSAR ELIE NEMER	Dakar	418
SEEMAAP INDUSTRIES (SOCIETE D'EXPLOITATION EMAAP INDUSTRIES SARL)	Pout	343
AVIPROD SNC (AVICULTURE PRODUCTION & DISTRIBUTION SARL)	Dakar	310
GIE JAI LAXMI	Diamniadio	258

(Source ANSD CUCI 2010)

#### 1.1.2. Disponibilité locale ou Importations

L'élevage de poules pondeuses, est caractérisé par son cycle long et qui demande plus d'investissement par rapport à la spéculation poulets de chair, qui a un cycle court. Il nécessite un effectif plus ou moins important au démarrage (moyenne de 5 000 sujets). Le cheptel avicole national s'estime à 34,838 millions de têtes en 2009 dont 38,38% pour l'aviculture moderne (Sénégal, DIREL 2009).

#### Répartition production entre système d'élevage

	2006	2007	2008	2009
Volaille traditionnelle (en milliers de têtes)	22 078	22 141	21 889	22 301
<b>Volaille industrielle (en milliers de têtes)</b>	<b>7 533</b>	<b>12 787</b>	<b>13 633</b>	<b>12 537</b>

Source : ANSD. Comptes nationaux 2009/DIREL (2010).

##### 1.1.2.1. Disponibilités locales

Le Chiffre d'Affaires de cette branche reflète le dynamisme de l'élevage de poule pondeuse chair qui progresse de façon notable, passant en 2009 à presque 25 milliards.

#### Quantités et valeur des œufs de poules pondeuses produites

Productions	2005	2006	2007	2008	2009
Œufs (milliers d'unités)	368 067	410 362	535 538	552 933	557 271
<b>CA (milliards).</b>	<b>16,5</b>	<b>18,4</b>	<b>24</b>	<b>24,8</b>	<b>25</b>

(Source données CNA 2006)

##### 1.1.2.2. Volumes des Importations

Avec la mesure d'interdiction qui les frappe, les importations de produits avicoles portent, pour l'essentiel, sur les oeufs à couvrir et de reproducteurs. En 2009, sur la

base des résultats du contrôle vétérinaire, les importations réalisées se présentent comme suit :

**Œufs à couvrir : 18.534.706 unités**

**Reproducteurs : 37.846 têtes**

**Œufs d'oiseaux en coquilles, frais, conserves importés par pays d'origine**

Pays Fournisseurs	2007 (Importation FCFA)	2008 (Importation FCFA)	2009 (Importation FCFA)
'Brésil	3 218 270 450 F	2 924 791 150 F	2 570 442 700 F
'Allemagne	90 311 400 F	72 560 900 F	67 163 700 F
'France	61 642 050 F	60 987 050 F	54 482 900 F
<b>Total</b>	<b>3 218 270 450 F</b>	<b>2 924 791 150 F</b>	<b>2 570 442 700 F</b>

(Source Comtrade 2010)

Les produits d'œufs à couvrir importés proviennent pour l'essentiel du Brésil, même si les autres pays comme la France arrivent à se positionner. Cependant on note un net recul du fait de l'offre locale en amont d'œufs à couvrir et de reproducteurs grâce à une professionnalisation de la filière.

**Œufs d'oiseaux en coquilles, frais, conserves importés en valeur**

Libellé CAF( F CFA)	2007 (Importation FCFA)	2008 (Importation FCFA)	2009 (Importation FCFA)	2010 (Importation FCFA)
Oeufs à couvrir	3 213 490 002 F	2 927 885 672 F	2 596 012 943 F	644 881 831 F
Reproducteurs Coqs et poules	112 512 282 F	44 578 825 F	76 288 683 F	8 389 982 F

(Source Douanes 2011)

Par contre les importations d'œufs pour la consommation sont très rares du fait de la fragilité de ces produits, mais aussi des mesures d'interdiction prises pour des raisons sanitaires prises par les pouvoirs publics depuis 2002. Il est seulement permis d'importer sous certaines conditions des coqs reproducteurs dont le nombre diminue d'année en année.

**1.2. La destination des produits**

L'aviculture moderne présente une très grande importance, notamment sur le plan socioculturel, nutritionnel, socioéconomique et dans la lutte contre la pauvreté, par la satisfaction de la demande des ménages pour leurs besoins :

❖ **Importance nutritionnelle des œufs**

Dans les pays africains où l'alimentation humaine est un problème préoccupant tant au niveau de la quantité que de la qualité, l'aviculture reste une alternative pour réduire le déficit protéino-calorique. La viande et les oeufs issus de l'aviculture sont, du fait de leur qualité organoleptique, très appréciés des consommateurs.

❖ **Importance socio-économique**

L'aviculture moderne est une activité financièrement rentable malgré ses investissements élevés mais sa productivité est importante. La vente des oeufs est le circuit le plus achevé parce que de la ferme il peut atteindre les consommateurs finaux à travers les différents maillons (banabana, grossiste, revendeurs, et boutiquiers ou superettes). L'aviculture constitue ainsi un moyen d'accumulation de capital et de génération de revenus par la vente quasi quotidienne des œufs.

## 2. ASPECTS PHYSIQUES ET TECHNIQUES

L'installation d'un bâtiment de poules pondeuses en élevage automatique se fait en batteries à tapis et ventilation dynamique type tunnel avec pad cooling. Elle exige pour son élaboration la mise en place d'un ensemble de matériels et d'équipement.

### 2.1. Conditions requises pour la production

#### Etape 1: Installation et Démarrage

##### • Cage batterie

La mécanisation est intégrale, où les cages sont juxtaposées et superposées les un sur les autres. Les étages sont séparés par des tapis plastiques qui ont pour rôle recueillir les fientes.

La production avec le matériel adéquat, avec batteries à étages, permet d'utiliser maximum les avantages dérivants de l'élevage à haute densité. Les batteries sont équipées avec des passerelles mitoyennes pour des inspections plus faciles.

#### Etape 2 : Elevage et Finition

Pour la distribution de la provende il faut utiliser deux systèmes:

- wagon-trémie avec niveleurs mouvants qui garantissent la régulation et l'uniformité de distribution de la provende jusqu'à la longueur de la batterie;
- Chaîne plane qui donne une grande fiabilité à la partie mécanique. Les mangeoires sont en tôle zinguée GZ 350 avec profil spéciale contre les gaspillages.

#### Etape 3 : La Croissance

Aliment de croissance

Faire des pesées chaque semaine pour voir l'évolution du poids

Faire l'épointage des poussins

#### ETAPE 4 : Poulette

Aliment poulette

Faire le débecage

Effectuer les derniers vaccins

Transférer les poulettes à partir de la dix septième semaine

Les installations choisies sont d'une technologie moderne et dotée d'infrastructure qui favorise un micro climat qui réduit la mortalité des sujets et permet aux pondeuses d'exprimer toute leur potentialité. Les poussins de un jour sont également importés dans le but d'optimiser les rendements, car les sujets seront de race pure. Le bâtiment aura une capacité de 25 500 poules en batteries à tapis avec une technologie de ventilation dynamique type « tunnel avec pad cooling » qui assure un climat intérieur doux.

La composition des aliments constitue également un élément technique fondamental d'appréciation pour la production d'œufs :

#### Cycles de production

Désignation	Durée Démarrage	Durée Finition	Moyenne MCC	Moyenne Product°
Pondeuse/Poulette	35 Jours	135 Jours	6 Kg	190 U/ Sujet
Pondeuse/Ponte	175 Jours	520 Jours	12 Kg	780 U/ Sujet

(Source base de calcul données CNA / Direl 2010)

## 2.2. Processus de production

Normes d'élevage à respecter en fonction de l'âge			
Sujets	Besoin quotidien pour 1000 sujets		
	Démarrage	Poulettes	Pondeuses
Age en semaines	1 à 3	4 à 20	21 à 72
Consommation d'aliment (kg/jour)	15 – 60	60 – 120	120 – 140
Consommation d'eau (l)	30 – 120	120 – 300	300
Température idéale(°C) . Sous éleveuse . Dans la salle	32 – 35 22 – 26	18 – 21	18-21
Nombre d'abreuvoirs . 2 litres . Siphonides 5 litres . Siphonides 90 litres	8 30 6	40 10 – 12	40 10-12
Mangeoires . Mangeoire linéaire de 25 kg . A double face	25 20	40 45	50 130
Nombre de Pondoirs			1 nid pour 5 poules 1,20m <sup>2</sup> pour 100 poules (nid collectif)
Nombre d'œufs par poule			233
Densité (Nombre de sujets /m <sup>2</sup> )	30 – 10- 12	10- 12	6
Taux de mortalité acceptable en fin de période (%)	2- 3	2 - 3	6-7

(Source base de calcul données CNA / Direl 2010)

### Maîtrise des coûts de production

Le calcul varie selon la complexité de la chaîne d'approvisionnement, selon le nombre des intermédiaires (achat au prés du circuit direct de l'industriel- grossiste) à l'opposé du circuit indirect au prés des intermédiaires et autres dépôts.

#### Composition de l'Alimentation en Aviculture

MATIERES PREMIERES	Part dans la formule alimentaire
Maïs	60%
Tourteau	25%
Farine de poisson	7% à 12%
CMV	4%
Autres (Issues blé-riz)	4%

Source : CNA, Statistiques 2006

### 3. ASPECTS REGLEMENTAIRES ET INSTITUTIONNELS

#### 3.1. Réglementation intérieure en vigueur

Aucune réglementation n'est exigée pour faire de la production d'œufs, cependant les exigences de l'activité d'élevage de poules pondeuses varient selon les zones. La nomenclature codifiée par l'UEMOA classe les produits issus de l'aviculture selon la nature de ceux-ci.

#### Nomenclature des produits de l'UEMOA

Libellés	Nature produits
02.07.12.00.00	De coqs et de poules:
02.07.13.00.00	Non découpés en morceaux, congelés
02.07.14.00.00	Morceaux et abats, frais ou réfrigérés
	Morceaux et abats, congelés
	Non découpés en morceaux, frais

(Source: Commission de l'UEMOA)

#### 3.2. Les structures d'appui du secteur

##### 3.2.1. Structures administratives

- ❖ **La DASP (Direction de l'Appui au Secteur Privé)** 115, rue SC 126 Sacré Cœur 3 pyrotechnie Dakar Tél. : (221) 33 869 94 94 Fax : (221) 33 864 71 71
- ❖ Laboratoire National d'Etudes et de Recherches Vétérinaires (L.N.E.R.V.)
- ❖ Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires de Dakar (E.I.S.M.V.)
- ❖ Le Centre National d'Aviculture (C.N.A) et le collectif des Techniciens Avicoles (C.O.T.A.V.I.).

##### 3.2.2. Structures professionnelles

Les professionnels de la fonction vétérinaire qui assurent l'encadrement technique et sanitaire. Les organisations professionnelles et de concertation sont : CIPAS (Comité Interprofessionnel de l'Aviculture au Sénégal), UNAFSA (Union Nationale des Acteurs de la Filière Avicole) et FAFA (Fédération des Acteurs de la Filière Avicoles).

Les intrants de produits avicoles sont mis sur le marché par des fournisseurs spécialisés allant des accoueurs (producteurs de poussins) qui sont généralement les mêmes qui distribuent le matériel avicole et les intrants alimentaires. Les intrants vétérinaires (médicaments et autres produits biologiques d'usage vétérinaires) sont distribués par les cabinets (SENEVET, SOPELA, SOSEDEL, SODEPRA, VETAGROPHARMA etc.), cliniques et pharmacies vétérinaires, tenus par des docteurs vétérinaires, des ingénieurs.



## 4. ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

### 4.1. Conditions d'installation

Avant de démarrer l'activité, le promoteur doit trouver une superficie conséquente pour accueillir les différents volets d'exploitation et l'emplacement doit être accessible pour les livraisons d'intrants et les évacuations des productions vers les marchés et autres lieux de vente.

Une industrie avicole de cette dimension doit, avant son installation, disposer du certificat de conformité environnementale.

Si la production tourne entre 400 sujets à 2 000 sujets, l'unité doit faire l'objet **d'une simple déclaration auprès de la Direction de l'Environnement**. Une étude d'impact n'est pas dans ce cas nécessaire. Si Par contre la production est supérieure à 2 000 sujets, une étude d'impact est requise.

Le certificat est délivré à la suite de **l'étude d'impact environnemental**, dont le rapport, produit par un consultant agréé par la Direction de l'environnement, doit être validé par le comité technique qui regroupe l'ensemble de service de l'administration concernés par le projet (Direction de l'industrie, direction des Eaux et Forêts, Direction de la Protection Civile....).

### 4.2. Normes

Les normes consistent en la définition des produits, la fixation de règles, d'exigences minimales auxquelles doit satisfaire un produit, qui est appelé à être commercialisé à l'échelle nationale ou internationale.

Le Décret n° 74 – 1003, du 30 octobre 1974, fixant et réglementant le commerce des aliments pour animaux.

En résumé, la loi dispose ce qui suit. La fabrication ou la production des produits destinés à l'alimentation des hommes et des animaux, ainsi que la mise en vente en gros, demi-gros ou au détail des produits ainsi fabriqués ou transformés, est soumis à une autorisation de l'autorité administrative, et au contrôle de celle-ci.

NS 03-009.-Aliments pour animaux –Généralités.- 1996.-32p

NS 03-010.-Aliments pour animaux – Caractéristiques nutritionnelles.-1994.-14p

NS 03-049.- Œufs en coquille.- 1994.-8p

Le décret 83 – 1204 du 24 novembre 1983 portant création du Comité National du Codex Alimentarius met en exergue un nombre important de normes rédigées par la commission mixte FAO – OMS

L'Arrêté n° 3290 du 07 avril 1993, organisant l'inspection sanitaire des couvoirs

La Note de service n° 523 / DG / DRCI / BNF, du 02 avril 2001 de la Direction Générale des Douanes, concernant le contrôle sanitaire des viandes, abats, farines et poudres animales destinés à l'alimentation animale.

## 5. ASPECTS ECONOMIQUES ET COMMERCIAUX

### 5.1. Le marché national et international

#### 5.1.1. Principales caractéristiques de la demande

Le Sénégal a des traditions alimentaires, tant urbaines que rurales, qui reposent sur la consommation de produits avicoles constituant 4,5% du budget consommation alimentaire (soit en valeur 48 Milliards par an) du budget nourriture des ménages.

Les oeufs jouent un rôle très important dans l'alimentation en milieu urbain où ils constituent la principale source de protéines animales. La production est fortement consommée frais. Dans les zones urbaines, ils entrent tout au long de l'année dans l'alimentation quotidienne des populations qui est déclinée sous différents plats.

Il ressort de l'étude de faisabilité du bilan alimentaire au Sénégal (Direction Agriculture, 2000) que le sénégalais consomme par an, en situation normale (chiffre confirmé par les FAOSTAT (2001)), **pour les oeufs de 2,71 kg/habitant/an** et la volaille de 6,97 kg/habitant/an) le niveau a augmenté régulièrement entre 1996 et 2005 pour atteindre 12,5kg.

A côté de la vente quotidienne, une part non négligeable estimée à environ 30% de l'effectif des sujets est consommée lors des fêtes religieuses, des cérémonies rituelles ou culturelles telles que le nouvel an musulman ou Tamkharit, la Korité ou Aïd el fitre, pendant les fêtes de Noël et de fin d'année, lors des cérémonies de circoncision.

#### Le circuit des Hôtels et supermarchés

Les hôtels et les supermarchés sont généralement des clients fixes, qui ont passé un accord tacite (le plus souvent) ou écrit avec certains grands éleveurs.

Le circuit des Restaurations collectives (universités, camps militaires, hôpitaux...) Les grandes structures qui servent de repas collectif à des effectifs importants, revendeurs et restaurateurs (restauratrices).

#### Le circuit des Consommateurs (ménagère)

Le consommateur dernier maillon de la chaîne, est représenté par la ménagère qui achète les œufs chez le banabanas, au marché chez le revendeur, ou chez l'éleveur qui a ouvert une cantine de vente à domicile, ou au super marché.

### 5.1.2. Principales caractéristiques de l'offre

Type	Principales caractéristiques de l'offre			
<b>Offre Production et valeur ajoutée.</b>	<p>La filière avicole sénégalaise est devenue une filière intégrée, de l'élevage de reproducteurs à l'abattage, avec une autosuffisance en poussin d'un jour pour l'élevage de chair avec les couvoirs existants en nombre suffisant. On note une croissance de 21% pour la sous-filière « poulet de chair » et de 40% pour la sous-filière « œuf de table ».</p> <p>La vente du poulet de chair dans la ville de Dakar et dans les différents centres urbains du pays, se fait essentiellement par unité au prix moyen de 60 FCFA.</p> <p>Cependant les professionnels sont les plus visibles dans l'approvisionnement des différents réseaux de distribution (Casino, Pridoux, supérettes et autres alimentations. Les principales entreprises sont :</p>			
	<b>Liste des Entreprises identifiées</b>			
		<b>Désignation</b>	<b>Localisation</b>	<b>CA 2009 en millions FCFA</b>
		SEDIMA - SA (SENEGALAISE DE DISTRIBUTION DE MATERIEL AGRICOLE)	Dakar	11 856
		SERIC AVIBOYE	Saint Louis	883
		CAM (COMPLEXE AVICOLE DE MBAO - SA)	Dakar	743
		LA FERME DE KEUR MASSAR ELIE NEMER	Dakar	418
		SEEMAAP INDUSTRIES (SOCIETE D'EXPLOITATION DE EMAAP INDUSTRIES SARL)	Pout	343
	AVIPROD SNC (AVICULTURE PRODUCTION & DISTRIBUTION SARL)	Dakar	310	
	GIE JAI LAXMI	Diamniadio	258	
	(Source ANSD CUCI 2010)			

### 5.2. Potentiel de développement du marché local

Cette évolution liée à la très forte demande en oeufs et produits de volaille des grands centres urbains comme Dakar du fait de la forte urbanisation et du pouvoir d'achat plus élevé des populations, va s'accroître et dopper l'offre intérieure avec l'application des règles de protection sanitaires contre les produits importés et autres abats de volaille.

Le Sénégal a des traditions alimentaires, tant urbaines que rurales, qui reposent sur la consommation de produits avicoles constituant 4,5% du budget consommation alimentaire du budget nourriture des ménages.

Sur le plan macro-économique, l'aviculture avec une production de 20 798 tonnes de viandes en 2009, soit 16,6% de l'apport national en produits carnés et 61,26% de l'apport total en viandes avicoles (Duteurtre et *al.*, 2010) contribue fortement au PIB du secteur primaire.

Cependant la reprise de l'importation risque à terme d'hypothéquer la survie de ce sous secteur surtout avec la situation de changement à l'horizon avec l'ouverture totale des frontières à partir de 2015 (application des accords APE et OMC qui sont pour le moment différés). Mais la prise de mesure de sauvegarde des pouvoirs publics pour des raisons sanitaires, peut atténuer ces craintes.

## 6. INVESTISSEMENTS NECESSAIRES

### 6.1. Projet type de production d'œufs

Les équipements nécessaires pour démarrer l'activité dont la liste est présentée dans le tableau suivant

Désignation du bâtiment de production	Montant - FCFA
Bâtiment pad cooling – alimentation automatique (25 536 sujets) CAF	184 148 665 F
DK	15 000 000 F
Travaux Gros œuvre (dalle et aménagement)	32 000 000 F
Groupe électrogène de 400 KVA Secours	20 000 000 F
Camion frigorifique pour transports livraison Œufs	20 000 000 F
Camion benne pour transports feinte (déchets) volaille	15 744 000 F
Montage et Frais de Transport Port Dakar	9 207 743 F
Dédouanement Equipements TEC 5% (Exonération APIX)	<b>296 610 408 F</b>
<b>Sous Total Investissements</b>	12 500 000 F
Achats poussins 25 000 sujets	58 500 000 F
Achats aliments de démarrage pour 6 mois (150 T)	71 000 000 F
<b>Sous Total Achats poussins</b>	<b>367 610 408 F</b>
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	

### 6.2. Chiffre d'affaires

La quantité de produits avicoles produits par jour dépend de la bonne programmation de l'exploitation.

Pour estimer le chiffre d'affaires moyen du projet, nous avons retenu de produire 50 000 Œufs par semaines, vendue départ usine à 60 Frs unités.

Sur cette base nous estimons que l'usine peut dégager un chiffre d'affaires mensuel de :  $60 \text{ Fx } 250\,000 = 15\,000\,000 \text{ Frs}$  qui correspond à un CA annuel de :

180 000 000 Frs, sur la base de 365 jours ouvrables par an.

### 6.3. Prix de revient

#### 6.3.1. Les charges variables

Les charges variables sont aussi appelées charges opérationnelles. Elles sont directement liées aux opérations d'élevage. On y trouve :

- ❖ l'achat de l'aliment,
- ❖ le coût de la prophylaxie,
- ❖ les charges d'éclairage et d'eau
- ❖ l'achat d'alvéoles

#### 6.3.2. Les charges de structure

Les charges de structures sont encore appelées coûts fixes. Elles recouvrent l'amortissement des installations et du matériel d'élevage qui correspondent à la cotisation comptable de la perte des valeurs des installations et du matériel qui déprécie avec le temps. Ces charges fixes prennent aussi en compte le salaire de l'ouvrier employé dans l'exploitation.

### Structure des dépenses d'exploitation (charges fixes et charges variables)

CALCUL DES COUTS	PRODUCTION		
PRODUITS			Œufs Frais
	RATIO		250 000 œufs/Mois
	Quantité	Prix Unit	Montant Mensuel
ALIMENT DEMARRAGE	150 T	9 F/U	2 250 000 F
ALIMENT FINITION	300 T	20 F/U	5 000 000 F
Electricité		2 F/U	500 000 F
Produits vétérinaires		2 F/U	500 000 F
Main d'œuvre P°		2 F/U	500 000 F
<b>Total Charges Variables</b>		<b>35F/U</b>	<b>8 750 000 F</b>
Frais personnel		4 F	1 000 000 F
Amortissements		6 F	1 500 000 F
<b>Sous total Charges Fixes</b>		<b>10 F</b>	<b>2 500 000 F</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>45 F</b>	<b>11 250 000 F</b>
Prix de vente Unit		60 F	15 000 000 F
Marge brute Unit		25 F	6 250 000 F
Taux de Marge		42%	
<b>Seuil rentabilité mensuel</b>	<b>99 206 œufs</b>		<b>5 952 380 F</b>

#### 6.4. Compte d'exploitation prévisionnelle

Le compte d'exploitation prévisionnelle du projet se présente comme suit:

	Montant
<b>PRODUIT</b> Vente œufs 3 000 000 unités/An	180 000 000 F
<b>Sous total</b>	
Charges variables	105 000 000 F
<b>MARGE BRUTE D'EXPLOITATION</b>	<b>75 000 000 F</b>
Charges fixes	30 00 000 F
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>45 000 000 F</b>
Impôts	11 250 000 F
<b>REVENU NET D'EXPLOITATION</b>	<b>33 750 000 F</b>
<b>CASH FLOW</b>	<b>51 750 000 F</b>

#### 6.5. Rentabilité financière

	Ratio
Ratio du retour sur investissement ROI:	5 ans et 7 mois
Rentabilité exploitation	19%
Taux de rentabilité interne (TRI)	19%

## 7. ANALYSE DE L'ATTRACTIVITE ET DE LA FAISABILITE DU CRENEAU

### Secteur primaire élevage : élevage poules pondeuses

Données de référence activités BDEF 2010			
ELEVAGE ET AVICULTURE	2007	2008	2009
Chiffres d'Affaires en millions de F	119 495	102 338	96 855
Taux de croissance du CA		8%	
Valeur des exportations en % CA			0,4%
Importance de la valeur ajoutée en millions de F	10 533	6 383	8 760
Importance de la valeur ajoutée %	17%	14%	22%
Importance Innovation et R&D en millions de F	636	949	916

CAS PRATIQUE : SERIC SUARL (AVIBOYE) Saint Louis			
	2007	2008	2009
Chiffres d'Affaires en millions de F	1 658	1 746	1 842
Taux de croissance du CA		5%	5%
Part des exportations en % CA			

Résultats Appréciation Créneau	1	2	3	4	5
<b>Attractivité du créneau et Participation à la croissance</b>					
Niveau de croissance	5%	10%	15%	20%	30%
<b>Quel est le niveau de Croissance du marché</b>					
Niveau de production, et transformation	Très faible	faible	Moyen	Important	Très important
<b>Niveau de valorisation et gamme de produits</b>					
Possibilités d'exportation	Très faible	faible	Moyen	Important	Très important
<b>Importance des Marchés à l'exportation</b>					
Niveau Valeur ajoutée	5%	10%	15%	20%	30%
<b>Importance de la valeur ajoutée à dégager</b>					
<b>Faisabilité et existence de Facteurs Clés de Succès FCS</b>					
Innovation et Niveau de technicité	Très faible	faible	Moyen	Important	Très important
<b>Les possibilités d'innovation, connaissance technologique ?</b>					
Apport au développement des régions	Très faible	faible	Moyen	Important	Très important
<b>Apport au développement local ou régional</b>					

## 8 . CONTACTS ET SOURCES D'INFORMATION

### Principaux couvoirs fonctionnels et leur production en 2009

Nom /couvoir	Qté aliment (t)	Nbre/ poussins	Lieux d'implantation
C A Mbao	36,45	828 000	Mbao
Camaf	Fait pas d'aliment	1 380 000	Ndiakhirat (Sangalkam)
PRODAS	6 600	897 000	Garage Bentégnier
SEDIMA	27 270	3 243 000	Kheur Massar
SENAV	Fait pas d'aliment	276 000	Sébikhotane
Sentenac	19 000	Fait pas de poussins	Km 5 Rte Rufisque Dakar
NMA Sanders	9 086	Fait pas de poussins	Pikine
AVIVET	Fait pas d'aliment	69 000	Keur Ndiaye Lo
AVISEN	7 900	Fait pas de poussins	Rte de Rufisque
AVI PROD	Fait pas d'aliment	207 000	SICAP Mbao
SEEPAAP	Fait pas d'aliment	ND	Pout Thiès

Source : rapport annuel 2006 CNA / Direl